

Compte rendu  
**CONSEIL DE QUARTIER DE PORT-CAMARGUE**  
**Lundi 26 Novembre 2018 - 18h**  
**Carrefour 2000**

**COLLEGE HABITANTS :**

**Présents :** Pierrick CARRIERE, François DEVEZE, Robert FOLCHER, Jean-Claude GOUBERT, Cyril LAROUZIERE, Hélène MAURICE, Lysiane MORNIROLI, Ginette POUPARDIN, Françoise ROS, Brigitte STEING, Jacqueline VASSAL,

**Excusés :** Jean DOMERGUE, Rémy LEBOUCQ, David PAPY,

**Absents :**

**COLLEGE PERSONNALITES :**

**Présents :** Rosine ALLOUCHE - Conseillère Municipale - Vice-Présidente au Conseil de Quartier, Claude BERNARD - Adjoint au Maire, Annie BRACHET - Conseillère Municipale, Anne-Lise DUVOISIN - Conseil des Sages

**Absents excusés :** Sophie PELLEGRIN-PONSOLE - Conseillère Municipale,

**Absents :** Patricia ARENT - Conseillère Municipale,

**COLLEGE ASSOCIATIONS INSTITUTIONS ENTREPRISES :**

**Présents :** Amicale des résidents de Port-Camargue, **Excusés :** A.L.P.C.2, Association des Commerçants Carrefour 2000,

**Absents :** Boule Camargue 2000, Société Nautique, Amicale des Plaisanciers de Port-Camargue, Association Vigilance Lot Elysée 4,

**INVITE :**

**Présents :** Robert CRAUSTE - M. Le Maire, Pascale BOUILLEVAUX - Adjointe au Maire, Gilles LOUSSERT - Conseiller Municipal, Pierre JAUMAIN - Directeur de Cabinet, Sandra MORANA - Service Démocratie Citoyenne,

**Excusés :**

Secrétaire de Séance : Sandra MORANA

*Des informations obtenues depuis le conseil et lors de la rédaction de ce compte-rendu vous sont communiquées en italique dans le texte.*

**Ordre du Jour :**

1. Création du Service Démocratie Citoyenne
2. Points sur les quais Danois
3. Retour sur l'atelier de la démocratie citoyenne
4. Retour sur la visite de terrain du 7 septembre
5. Budgets participatifs
6. Point sur les dossiers en cours
7. Questions diverses

Appel des membres - excuse des absents - par la Présidente,

Un hommage est rendu à Malou VILLEMIN, membre du collège habitants.

Retour sur le compte rendu précédent : Aucune remarque particulière. Approuvé à l'unanimité.

## **Examen de l'ordre du jour :**

### **1. Crédit du service Démocratie Citoyenne**

L'autorité territoriale a souhaité intégrer les citoyens à la prise de décision au sein de la commune, et dans une volonté de mettre en place des démarches de démocratie participative et citoyenne.

La démocratie citoyenne est composée de différentes instances :

- Les Conseils de Quartiers
- Les Voisins Référents
- Le Conseil Municipal des Jeunes
- Le Conseil des Sages

Elle compte 188 acteurs citoyennes/citoyens engagés et œuvrant dans la dynamique de participation active au sein de la collectivité, tout au long de l'année.

Les Conseils de Quartiers ont été créés en novembre 2014, au nombre de 3 : CENTRE VILLE, BOUCANET et PORT CAMARGUE, puis celui du CENTRE-VILLE étant trop étendu sur la géolocalisation communale, un quatrième conseil a vu le jour en mai 2017 : RIVE GAUCHE.

Le dispositif des Voisins Référents, conventionné avec la Préfecture, s'est rajouté à cette démarche en janvier 2015. Leur rôle est de relever tout fait anormal observé sur la voie publique dans son quartier (ex : présence inhabituelle et/ou persistante de véhicules extérieurs), de surveiller, avec son accord, le bien d'un voisin absent pour une période donnée, de diffuser des conseils préventifs pour lutter contre la délinquance d'appropriation et les dégradations, d'être à l'écoute des victimes (cambriolage, vol, etc..), et des personnes vulnérables (âgées ou isolées) de son voisinage

Ces instances ont rejoint celles existantes : le Conseil Municipal des Jeunes et le Conseil des Sages.

A ce jour, et depuis leurs créations, les Conseils de Quartiers représentent 40 séances plénières, 40 réunions de préparation de séances, 40 comptes-rendus.

Depuis son développement en 2015, le Conseil des Sages représente 7 séances plénières, 7 réunions de préparation, 7 comptes rendus.

Les Voisins Référents ce sont 6 réunions, et 1 visite de la Brigade de Gendarmerie.

Le Conseil Municipal des Jeunes c'est 3 séances plénières par an, 2 réunions de travail par semaine avec les jeunes, la présence aux 6 commémorations protocolaires annuelles, des rencontres avec le Conseil des Sages.

La démocratie citoyenne, ce n'est pas moins, d'une vingtaine de réunions par mois :

- De concertation, de co-construction et de codécision, avec les élus, les présidents des conseils, les conseillers de quartiers, les services de la commune, afin de

préparer les séances plénières, les réunions thématiques, les visites de terrains et de chantiers, les réunions annuelles, les projets des conseils de quartiers, animer, communiquer et organiser le fonctionnement de ces instances.

- S'ajoute à tout cela, la création d'atelier de la démocratie citoyenne faisant participer tous les acteurs sur la vie de la commune.
- C'est aussi le traitement d'environ 70 fiches de signalements par an, environ d'une dizaine de questions par mail, par téléphone, ou d'accueil physique par jour.
- C'est également, la création de budget participatif pour les Conseils de Quartiers : l'octroi d'une somme de 15 000 euros de disponible dans l'enveloppe investissement par quartier soumis à une codécision entre le Conseil de Quartier et la Commune dont l'établissement des priorités se fait à la suite des visites de terrains de quartier.

Ce dialogue citoyen permet à la collectivité de :

- Créer de la relation entre la collectivité et les citoyens,
- Permettre aux citoyens de s'engager dans la vie de leur commune,
- Favoriser la prise de parole, l'interpellation et la délibération,
- Être à l'écoute du citoyen,
- L'utilité du savoir pratique du citoyen pour l'avancement de projet : le citoyen force de proposition selon l'analyse d'usage en complément de l'analyse technique,
- Permettre une codécision et une co-construction,
- Créer des passerelles entre les instances, du lien entre les différentes générations, et favoriser le débat entre citoyens,
- Mettre en relation les citoyens avec les différents organismes publics et privés en lien avec la collectivité,

Les moyens humains de la démocratie citoyenne sont constitués de deux agents à temps complet de la commune travaillant en relation avec l'adjointe à la démocratie citoyenne et au développement durable, les élus référents : vice-présidents et adjoints aux Conseils de Quartiers, au Voisins Référents, au Conseil des Sages, et au Conseil Municipal des Jeunes, la direction de cabinet, et les services de la commune.

Un projet de conventionnement avec l'université de Nîmes permettra d'envisager la mise à disposition d'un stagiaire.

Le fonctionnement de ce service demande un travail de flexibilité, de transversalité, d'adaptabilité et de souplesse sur le temps de travail hebdomadaire.

Les liens hiérarchiques sont un lien direct avec la direction générale des services et un lien fonctionnel avec la direction de cabinet.

Actuellement, concernant les perspectives de la démocratie citoyenne, un projet de rassembler la tranche d'âge des 16/25ans dans cette participation citoyenne est en vue, et d'autres projets pourront venir agrandir tout ce dispositif, la liste est non exhaustive.

## **COMMUNICATION**

Au niveau du site de la ville, la nouveauté sur la page « Démocratie Citoyenne » est d'avoir ouvert une rubrique intitulée « Documentations », dans laquelle des documents sur des projets et autres documentations susceptibles d'intéresser les citoyens, seront mis à disposition.

## **NOM DU SERVICE**

Etant dans un système participatif, il semble intéressant de permettre aux acteurs de la démocratie citoyenne de se prononcer sur le nom du service.

Un tour de table est fait pour connaître les avis des uns et des autres sur un éventuel changement de nom. 4 propositions de noms sont faites en plus de l'existant. Après le tour de table, il ressort à l'unanimité de conserver le nom actuel : Démocratie Citoyenne.

### **2. Point sur les Quais Danois**

Un point est fait sur la réunion qui a eu lieu le 15 octobre au sujet des quais Danois.

Ce dossier est ancien, des actions menées il y a plus d'une dizaine d'année.

Un phénomène de dégradation des quais demande de trouver une solution pérenne.

Les marinas n'étant pas en copropriété auront un problème d'ordre juridique.

La régie de Port-Camargue va engager une concertation copropriété par copropriété sur le sujet.

### **3. Retour sur l'atelier de la démocratie citoyenne**

Les conseillers ayant assistés à l'atelier sur le thème « Quelle ville souhaitez-vous ? » font un retour sur cette demie journée. Cet atelier était scindé en trois parties : la première partie « théorique » avec une conférence sur la démocratie, la deuxième partie « pratique » avec l'utilisation d'un outil : la belotte à idées, et la troisième partie « synthèse » : un retour sur l'outil utilisé.

Il est ressorti de cette synthèse trois axes à travailler afin de renforcer le dispositif de la démocratie citoyenne :

- 1) Incarner cette démocratie citoyenne au sein d'un lieu dédié : visant notamment à faire le lien entre les différents représentant.e.s/élu.e.s du Conseil Municipal des Jeunes, des Conseils de Quartiers, du Conseil des Sages, des Voisins Référents, et des diverses associations du territoire. Un lieu de représentation des initiatives, un espace d'information sur les divers projets et structures existantes.
- 2) Une opération d'envergure de promotion du dispositif de la démocratie citoyenne de la commune mêlant porte à porte, rencontres/débats entre les différents conseils de quartiers et enquêtes auprès des habitants de tous les âges. Cette opération de communication devrait être ancrée sur une compréhension fine du

terrain et sur une démarche participative qui intégrerait les citoyen.ne.s tout au long de la conception et du déroulement de l'opération. Elle devrait analyser les angles morts de l'information sur les actions de la commune, d'inclure plus en amont les habitant.e.s et d'inventer de nouvelles manière de communiquer et d'informer (+/- numériques)

- 3) Repenser l'information et la communication de la commune dans son ensemble. Plusieurs propositions ont fait ressortir les défauts de moyens en termes de communication alloués au dispositif de démocratie participative municipale et à ses représentant.e.s. la création d'une plateforme numérique ainsi que de différents dispositifs de communication plus « palpables » seraient un atout conséquent pour le développement de l'engagement citoyen au sein de la commune.

#### **4. Retour sur la visite de terrain du 7 septembre**

Le 7 septembre a eu lieu la deuxième visite de terrain du quartier de l'année de l'avenue Jean Lasserre à la promenade, en passant par le quai Bougainville, la Capitainerie, l'esplanade du Forum, la promenade jusqu'à Carrefour 2000. Cette visite a fait remonter des problématiques concernant l'enlèvement de pins morts, des bancs à repeindre, une poubelle à changer, des tags sur des murs, l'espace vert devant le restaurant de l'Amarette à aménager....

#### **5. Budgets Participatifs**

Concernant les budgets participatifs, le conseil de quartier a priorisé ses propositions de projets :

- 1) Mise en place de boîtes à livres
- 2) Améliorer la signalétique pour les vélos

Les conseillers de quartier précisent que les propositions peuvent également servir aux autres conseils de quartiers.

#### **6. Point sur les dossiers en cours**

##### **JARDINS FAMILIAUX PARTAGES**

Pascale Bouillevaux explique l'avancée du projet. Le terrain initialement prévu posant certaines problématiques d'aménagement, et financière sur le dégagement de gravas, une autre solution a été trouvée. Un autre terrain disponible à la location par un propriétaire a été choisi. A ce jour, les services de la commune étudient la faisabilité sur ce terrain : particulièrement au niveau de Natura 2000, puis au niveau technique.

## **CONCOURS DE DECORATION DE NOEL**

Concernant le concours de décoration de noël, il est demandé aux conseillers de décider de la continuité de ce concours. En effet, la participation à ce concours est très faible.

→ Les conseillers de quartiers décident de ne pas reconduire le concours.

## **FORMATION 1<sup>er</sup> SECOURS**

La formation au premier secours va être envisagée pour le premier semestre 2019 et sera à destination de l'ensemble de la démocratie citoyenne.

## **TRAVAUX DE PORT-CAMARGUE**

- Dumont D'Urville : les travaux ont commencé, c'est la 2ème tranche qui concerne l'éclairage public, la voirie et les trottoirs.
- Courant janvier sera faite la rue Amiral De Grasse, au niveau de la voirie et de l'éclairage public
- Route des Marines : les travaux partiront du pont busé jusqu'au marina. Concerne l'éclairage public, la voirie et les trottoirs. 2 pins sur 3 sont gardés.
- A l'étude, la réfection de l'avenue des coquillages.

Les conseillers soulèvent diverses constatations :

- Il y a des nids de poules rue des posidonies, avenue des coquillages et rue des nacres.
- Il manque le sens interdit à l'avenue de l'Hermione.
- Le pont de la lune est en mauvais état.

## **7. Questions diverses**

## **ANNIVERSAIRES DE LA COMMUNE**

Les différents anniversaires de la commune ont lieu en 2019. Une présentation des différents logos qui seront utilisés sur tous les supports de communication toute l'année 2019 sont présentés : 140 ans de la commune, 50 de Port-Camargue, 30 du Seaquarium, 150 ans du phare de l'Espiguette, et 190 ans de l'ancien Phare.

## **DOCUMENTATIONS**

Distribution de documents concernant l'évolution des projets en cours :

- Phare de l'Espiguette
- Ancien Phare
- Renaturation de l'Hôpital

Ces documents sont téléchargeables sur le site de la ville <http://www.ville-legrauduroi.fr/fr/information/107215/documentation> à la rubrique « Documentations » de la page « Démocratie Citoyenne ».

### **Questions du public :**

- Monsieur Le Maire propose au conseil de quartier d'aller visiter l'usine de tri sélectif.  
→ Cette proposition est bienvenue. Des visites vont être organisées avec la CCTC.
- Les conseillers de quartiers demandent d'avoir un point sécurité par le service de la police municipale au prochain conseil de quartier ?  
→ Cette demande est prise en compte, et le point sera inscrit à l'ordre du jour du conseil de quartier du mois de mars.

La séance est terminée à 20h15.

**Mme Jacqueline VASSAL**  
**Présidente**  
**Du Conseil de Quartier**



**Mme Rosine ALLOUCHE-LASPORTES**  
**Elue Référente**  
**Vice-Présidente du Conseil de Quartier**



